

1 avril 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Valéry Giscard d'Estaing accordée au "Républicain Lorrain", sur la politique industrielle en Lorraine, parue le 1er avril 1981.

QUESTION.- Malgré une aide considérable des pouvoirs publics ces dernières années, dont vous avez fait le bilan le 31 mars à Metz, la Lorraine connaît encore de nombreuses difficultés. Ainsi, selon les statistiques de l'INSEE, appuyées par des rapports officiels, cette région va perdre entre 1981 et 1985 autant d'emplois qu'elle en a perdu entre 1975 et 1980. En tenant compte des actions déjà engagées, ne pensez-vous pas qu'il serait nécessaire de mettre en place des moyens spécifiques propres à conforter le tissu industriel traditionnel ? Si telle est votre option, quels nouveaux moyens proposez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Comme vous le savez, l'INSEE ne fait pas de prévisions. Elle établit des projections fondées sur des hypothèses qui tiennent compte essentiellement du passé. Elle est effectivement amenée à constater que, si rien ne change, la Lorraine continuera à perdre des emplois. C'est bien pourquoi, au cours des trois dernières années, le gouvernement a pris d'importantes mesures en faveur de la Lorraine, notamment pour rendre l'économie lorraine plus compétitive et plus diversifiée et donc, à nouveau, créatrice d'emplois.

- Ces mesures, notamment celles du Plan Vosges, du programme en faveur du bassin sidérurgique lorrain, et les mesures récemment adoptées en faveur de la région toute entière, portent sur l'amélioration des infrastructures et l'apport d'activités nouvelles, mais elles sont également destinées à conforter le tissu industriel traditionnel.

- Le tissu industriel, c'est d'abord l'ensemble des PME, des artisans et des commerçants. Le gouvernement a complété l'effort général mené au niveau national par des mesures particulières. Il a d'abord offert des enveloppes de crédits, des prêts bonifiés (100 millions de francs) et des subventions pour faciliter le développement des entreprises des Vosges et du bassin sidérurgique. Il aide également les responsables locaux à mener les actions qu'ils jugent nécessaires pour renforcer les PME, le commerce et l'artisanat. Parmi celles-ci, je souligne la mise en oeuvre d'un schéma régional informatique destiné à promouvoir l'utilisation de l'informatique par le lancement d'opérations pilotes, un service de télé-conférences, des actions en faveur de la diffusion des technologies.\

` Suite réponse sur l'aide à l'emploi en Lorraine `

- En ce qui concerne la sidérurgie, l'Etat est intervenu massivement en 1978 pour permettre les restructurations financières et industrielles indispensables. N'oublions pas qu'en 1978 la sidérurgie française avait 22 milliards de dette, que l'Etat a aidé à consolider. L'Etat a également aidé au financement des investissements indispensables (3 milliards de francs) et aux mesures sociales destinées à éviter aux anciens sidérurgistes de perdre leurs ressources. Le coût de ces mesures dépassera les 3 milliards de francs. La Lorraine a bénéficié de 80 % des investissements nouveaux et demeure la première région sidérurgique française avec 40 % de la production nationale. De nouveaux investissements seront réalisés.

- Pour le textile, l'Etat est intervenu dès 1978 pour faciliter les investissements de modernisation indispensables : 17 entreprises ont bénéficié de subventions d'un montant de 17 millions de francs pour un volume d'investissement de 280 millions de francs. Cette effort a été complété à partir de novembre 1980 par de nouvelles mesures en faveur de l'investissement et du contrôle des importations dont les entreprises lorraines ont commencé à bénéficier.

Vous voyez donc que nous avons eu, et que nous continuons à avoir comme objectif la

- vous voyez donc que nous avons eu, et que nous continuons à avoir comme objectif le renforcement et la modernisation du tissu industriel lorrain.\

QUESTION.- Vous avez dit dans votre discours de Metz que la Lorraine "n'est pas une région en déclin". Je peux vous dire qu'après ce qui s'est passé ces dernières années, bon nombre de Lorrains ne croient pas aux promesses. Si vous êtes réélu, quelle serait la première décision que vous prendriez en faveur de cette région propre à rassurer ses habitants et par là-même à rétablir une confiance largement entamée ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas aux Lorrains que l'on peut faire croire que les problèmes peuvent se résoudre d'un coup de baguette magique par telle ou telle décision spectaculaire. La solution des difficultés lorraines nécessite un effort vigoureux et continu.

- Pour cela, il faut poursuivre l'effort d'amélioration des infrastructures qui a été entrepris et d'abord en-matière de routes et d'autoroutes : désenclavement de Longwy, autoroute B31 prolongée jusqu'à Hayange, prolongement vers la Moselle de la B33 par l'aménagement de la RN 57 et liaison vers la Meurthe par la RN 59, sans parler de l'accélération de la mise à quatre voies de la RN 4 Paris - Nancy, et de la mise ne service en 1983 de l'autoroute Lorraine - Bourgogne de Toul à Til-Châtel. A cela s'ajoute l'aide de l'Etat pour le schéma régional des zones industrielles, et pour le schéma directeur de l'informatique qui permettra de lancer des opérations-pilotes dans ce secteur clé.

- L'effort doit être également poursuivi dans le domaine de l'implantation de nouveaux emplois. Ainsi, il faut rappeler que, d'ici à 1985, 16000 emplois auront été créés dans le bassin sidérurgique, avec quatre grosses opérations : Renault à Batilly et à Thionville, PSA `Peugeot` (Metz et Ennery-Tremery), et enfin la Fonderie d'Aluminium de Villers-la-Montagne. Dans les Vosges, des opérations représentant 5000 nouveaux emplois sont engagées grâce à l'action de la DATAR. Enfin, plusieurs décentralisations tertiaires ont été réalisées. On peut compter à terme sur le succès de la zone d'activité tertiaire de Nancy-Brabois, qui fera beaucoup pour le développement de l'agglomération nancéenne. D'une façon plus générale, vous pouvez être sûr que l'action menée sera poursuivie et intensifiée avec patience et avec ténacité : deux qualités que les Lorrains connaissent bien, et qui font que la Lorraine ne sera pas une région en déclin.\

QUESTION.- A propos de l'avenir du charbon, vous vous êtes déclaré "favorable au maintien et le cas échéant à l'accroissement de la production charbonnière partout où cela est techniquement, économiquement et humainement possible". Pourriez-vous préciser votre pensée et éventuellement votre action à venir en ce qui concerne le bassin houiller lorrain ?

- LE PRESIDENT.- Cette préférence nationale accordée au charbon français est justifié par l'indépendance et par la sécurité que nous apporte un approvisionnement français, par l'économie de devises qu'il entraîne et par l'emploi qu'il assure dans des régions minières où les charbonnages jouent un rôle économique important.

- Cette préférence nationale se manifeste en premier lieu par la subvention forfaitaire accordée à chaque tonne de charbon extraite du territoire national. Dans le calcul de cette subvention, la Lorraine a compté en 1980 pour près d'un milliard de francs.

- Mais c'est aussi par des investissements que s'affirme la priorité accordée au charbon national. Qu'on en juge :

- 1) Le plan de relance de la production mis en oeuvre dès 1974 - 75 `1975` s'est traduit notamment par la prolongation du siège de la Houve et par d'importants travaux d'investissements à Société Fontaine. La deuxième phase de ces investissements vient d'être décidée et garantit un approvisionnement lorrain en charbon à coke au-delà de la fin du siècle.

- 2) A Carling, la cokerie a été profondément modernisée avec en-particulier un procédé d'enfournement remarquable. En même temps a été décidée la construction d'une centrale thermique de 600 mégawatt.\

` Suite réponse sur la politique charbonnière `

- Cet effort d'investissement se poursuivra, comme le prouvent deux décisions majeures pour l'avenir charbonnier de la Lorraine :

- - le siège de la Houve, qu'on envisageait il y a dix ans de fermer, est l'objet d'un ambitieux programme qui en garantirait la prolongation jusqu'en l'an 2000 : aménagement des puits

existants, construction d'un nouveau lavoir avec sa desserte ferroviaire, augmentation de 50 % de la capacité de production. Tout ceci représente 270 millions de francs d'investissements. Nous les réaliserons.

- - A Carling, est à l'étude la première usine française de méthanol par gazéification d'un million de tonnes de charbon lorrain dans-le-cadre du programme de développement des carburants de substitution.

- Nous croyons au charbon lorrain et la Lorraine doit savoir que ses Houillères, avec celles de quelques autres bassins en France, sont assurées d'un avenir à long terme au-delà de la fin de ce siècle. Les Houillères de Lorraine méritent les efforts que la collectivité nationale a consentis. Je voudrais profiter de l'occasion que vous me donnez pour féliciter les ingénieurs, les agents de maîtrise, et les ouvriers mineurs du Bassin de Lorraine, grâce auxquels l'entreprise qui était encore déficitaire l'an dernier a pratiquement retrouvé son équilibre depuis le début de l'année.

QUESTION.- Considérez-vous que le maintien en activité ou la disparition des mines de fer lorraines se pose en termes d'indépendance énergétique de la France ?

- LE PRESIDENT.- Les richesses de la Lorraine en minerai de fer ont été à l'origine du développement de la sidérurgie française. L'évolution du contexte technique et économique, la découverte en-particulier de minerais de meilleure qualité outre-mer, ont par la suite justifié de nouvelles implantations sur le littoral. Néanmoins, les mines lorraines ont régulièrement et considérablement accru leur niveau de performances. En outre, les perspectives sur le marché mondial du minerai de fer n'excluent pas des risques de tension sur les approvisionnements à moyen ou à long terme. Dans ce contexte, le maintien d'une activité d'extraction en Lorraine présente un intérêt évident pour la sécurité d'approvisionnement de l'industrie sidérurgique régionale, qui se trouve ainsi à même de concilier les impératifs de coûts et les impératifs de sécurité.

- Le problème que vous évoquez se pose donc, non pas en termes d'indépendance énergétique, puisque l'utilisation du minerai lorrain suppose une consommation accrue d'énergie, mais en termes d'indépendance nationale en minerai de fer, en termes d'économie de devises et d'emploi.

- Aussi nous sommes-nous engagés, au-delà de la politique sidérurgique, dans une action de soutien spécifique aux mines de fer.

QUESTION.- A de nombreuses reprises, vous avez exposé un certain nombre d'actions susceptibles de relancer la machine économique afin de créer des emplois. Cette relance ne peut aboutir que si vous avez l'adhésion des Français et si les syndicats ne manifestent pas leur opposition. Si les électeurs vous donnent un nouveau mandat de sept ans, votre gouvernement proposera-t-il aux syndicats une négociation globale sur des problèmes tels que ceux de la réduction du temps de travail, de l'indemnisation du chômage, des salaires, de l'avancement de l'âge de la retraite ?

- LE PRESIDENT.- J'ai toujours eu la conviction que, dans le domaine des relations sociales, la négociation doit être préférée à la décision unilatérale. La négociation permet à la fois de tenir compte de façon équitable des préoccupations de chaque partie en présence et d'entraîner l'adhésion de tous aux mesures sur lesquelles un accord est intervenu.

- Par contre, je ne pense pas que la négociation globale soit le meilleur moyen de parvenir à des résultats concrets et rapides. C'est pourquoi j'ai l'intention, une fois élu, de recommander l'ouverture rapide de discussions diversifiées sur des sujets tels que ceux que vous évoquez : aménagement et réduction du temps de travail, développement du recours à la pré-retraite, élargissement du champ d'action fixé à l'UNEDIC en-vue de substituer, dans toute la mesure du possible, une aide à l'emploi à l'aide au chômage.

- Ces négociations pourraient avoir lieu soit au niveau national, soit au niveau des branches, soit au niveau des entreprises. De cette manière, les travailleurs pourront se sentir plus directement associés à l'élaboration des décisions qui concernent leur avenir.